

Procès-verbal Copie de résolution **ALLEYN ET CAWOOD**

Nom de la Municipalité

Séance Ordinaire Extraordinaire ajournée tenue le **1 novembre 2004** et à laquelle sont présents son honneurle Maire Joseph Squitti

et les conseillers suivants:

Allen Peck
Carl Mayer
Charlene Scharf
Gerald Stevenson



formant quorum sous la présidence du maire.

Kim Cartier-Villeneuve, secrétaire-trésorière aussi présente.

CONSIDÉRANT les efforts fournis par la municipalité afin de se démarquer au plan du respect de la santé des personnes et de l'environnement ;

CONSIDÉRANT les efforts fournis par la municipalité afin de se conformer à la politique Québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008 ;

CONSIDÉRANT les risques pour la santé des personnes et pour l'environnement dus à la présence d'un dépôt en tranché dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT les avancements techniques disponibles pour la construction de lieux d'entassements telle que proposée par le gouvernement du Québec dans son projet de règlements sur l'élimination des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT le haut niveau de sécurité pour la santé des personnes et pour l'environnement offert par un lieu d'entassement technique conforme au projet de règlements sur l'élimination des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT l'appui conditionnel donné au projet de lieu d'entassement régional dans la MRC Pontiac par le conseil des maires de la MRC Pontiac lors de la réunion du 25 Octobre 2004 ;

CONSIDÉRANT les avantages offerts dans la proposition de LDC, gestion et services environnementaux pour la construction d'un lieu d'entassement technique régional dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'un Comité de vigilance composé, au départ, de membres de la communauté de Alleyn et Cawood sera formé dans les plus brefs délais ;

CONSIDÉRANT que ce Comité de vigilance sera consulté par le promoteur à toute les étapes du processus d'obtention d'un certificat d'autorisation pour le lieu d'entassement technique ;

CONSIDÉRANT que tout résident qui s'oppose au projet aura l'opportunité de se prononcer par l'entremise du BAPE ;

123-11-04 Il est proposé par : Carl Mayer
Et appuyé par : Charlene Scharf

De permettre à LDC, Gestion et Services Environnementaux d'aller de l'avant avec le dépôt de l'avis de projet en tant que promoteur, pour l'établissement d'un lieu d'enfouissement technique régional dans la municipalité de Alleyn et Cawood ;

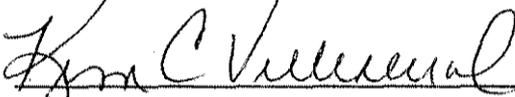
D'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du projet ;

De négocier de bonne foi et de signer une entente avec LDC, gestion et services environnementaux afin de formaliser les obligations respectives.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ A : Danford Lake Quebec ce 1^{ère} jour du mois de novembre 2004.

Copie Certifié #123-11-04



Kim Cartier-Villeneuve
Secrétaire-trésorière